



SECOURISME ET PREVENTION

ORGANISATION

Public concerné :
Tout public

Pré-requis :
Maîtriser les savoirs de base.

Durée :
7 heures (soit 1 jour ou 2 demi-journées)

Participants :
10 maximum, 4 minimum.

Méthodes pédagogiques :
Apports théoriques, échanges, partage d'expériences, démonstrations par le formateur, exercices d'apprentissage en groupe, mises en situation de cas liés aux risques propres à l'entreprise.

Modalités d'évaluation :
Formatives et sommatives.

Matériel pédagogique :
Mannequin d'exercice (adulte, enfant, nourrisson), DAE, matériel cas concrets, ordinateur, Vidéo projecteur.

Intervenant :
Formateur secouriste (certifié INRS).

Sanction de la formation :
Attestation de fin de formation.

Maintien et Actualisation des compétences :
Conseillé 7 heures tous les 2 ans.

OBJECTIFS

- Comprendre l'intérêt de la prévention et les bases de la prévention.
- Protéger et examiner la victime tout en assurant sa propre sécurité et celle des autres;
- Faire alerter, effectuer les gestes de secours adaptés et surveiller la victime en attendant l'arrivée des secours spécialisés

PROGRAMME

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- La sinistralité du secteur (accidents de travail, maladie professionnelle)
- Le processus d'apparition du dommage
- Les 9 principes généraux de prévention et la maîtrise du risque

LA PROTECTION ET L'ALERTE AUX SECOURS SPÉCIALISÉS

LES GESTES DE SECOURS D'URGENCE

- Le saignement abondant
- L'étouffement total et partiel
- L'inconscience
- L'arrêt cardio-respiratoire
- Les malaises
- Les brûlures
- Plaies (graves, simples)
- Traumatismes (fractures, entorses, ...)
- Le traumatisme crânien

MISES EN SITUATION ADAPTEES A L'ACTIVITE

CADRE REGLEMENTAIRE

Art . LR4224-15 du code du travail : « personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence ... »

Art . LR4224-16 du code du travail : « En l'absence d'infirmiers, ou lorsque leur nombre ne permet pas d'assurer une présence permanente, l'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades...»



Tawfik ATTALLAOUI- Référent pédagogique ISRPP Formation

03 59 61 16 58 / 06 19 90 76 58

contact@isrpp-formation.com

www.isrpp-formation.com